

## Relevé de Décisions du Conseil de l'école doctorale ECLIS « Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé »

Présentiel, Salle des Conseil, UFR STAPS, Nantes Université, et visioconférence  
14h-16h10

### Réf : EC-RD n°7 – 5 Décembre 2023

Ce relevé de décisions à vocation à transmettre rapidement les procédures et modalités de fonctionnement de l'ED ECLIS aux directions des unités de recherche relevant de son périmètre. Il n'est pas exhaustif et pourra être complété par un relevé de discussion du conseil de l'ED également produit et transmis aux directions des unités de recherche, après validation au prochain conseil de l'ED.

**Adresse de l'ED ECLIS : <https://ed-eclis.doctorat-paysdelaloire.fr/>**

### ORDRE DU JOUR

- 1/ Informations générales
- 2/ Approbation du relevé de discussions du conseil du 12 septembre 2023
- 3/ CDE – rappel- de la procédure 2024/ procédure hors CDE
- 4/ AO Mobilité 2024 (attribution)
- 5/ Bilan de la journée de rentrée / AG
- 6/ Formations
- 7/ Organisation des journées scientifiques - Quiberon 2024
- 8/ Point sur les actions prioritaires 2024 /missions ED
- 9/ Bilan Budget 2023 – proposition du budget 2024
- 10/ Questions diverses

---

### 1. Informations générales

**AAP ED du CDPDL 2024** : L'ED a répondu à cet appel d'offre le 15 novembre 2023 et sollicite un budget de 7278,3 € pour co-financer 3 actions de communications/échanges inter-doctorant.e.s. La réponse est attendue courant décembre 2023.

**Réseaux ED** : L'ED a ouvert plusieurs réseaux avec pour objectif de favoriser les échanges et d'améliorer sa visibilité (facebook, linkedin, youtube)   

Il convient désormais de les alimenter et de les dynamiser : tous les contenus proposés par les doctorant.e.s et les URs pourront être relayés (annonces de contrats, offres d'emploi, publications, séjour international par ex). Merci de penser à nous transmettre les informations brèves (une photo, un lien et/ou quelques lignes) – ED ECLIS <ed-eclis@doctorat-paysdelaloire.fr>

## **2 . Approbation du relevé de discussions du conseil du 12 septembre 2023**

Le relevé de discussions du conseil du 12 septembre a été adressé aux membres du conseil le 24 novembre 2023. Aucune remarque sur ce document n'a été formulée ni en amont, ni pendant la séance.

**Les membres du conseil valident ce relevé à l'unanimité.**

## **3 . CDE – Rappel de la procédure 2024 – procédure hors CDE**

**Le dépôt des projets de recherche se fera à nouveau pour cette année sur la plateforme TEBL (et pas sur Améthys comme il l'avait été envisagé en début d'année).**

**Procédure CDE 2024** : pour rappel, la procédure de recrutement CDE pour 2024 a été validée antérieurement, transmise aux URs, et disponible sur le site de l'ED.

- **Dépôt du sujet de thèse sur la plateforme** dédiée par les porteurs de sujet : **jusqu'au 12 avril 2024**
- **Examen des sujets par les URs**: du **15 avril au 3 mai 2024**
- **Mise en ligne des sujets validés par les URs**: **6 mai 2024**
- **Phase de candidature** sur un sujet (et donc au concours) : **du 7 mai au 7 juin 2024**
- **Phase de sélection des candidat.e.s par les URs** : **entre le 8 et le 20 juin 2024**
- **Remontée par les laboratoires des candidatures** qu'ils ont retenues (3 candidatures max par CDE): **20 juin 2024**
- **Auditions** : **1<sup>ère</sup> session : A Nantes, le 2 juillet 2024**  
**2<sup>ème</sup> session : septembre/octobre 2024**

**Procédure Hors CDE** : la procédure de recrutement hors CDE, validée antérieurement par le conseil, est également rappelée dans la mesure où le bureau de l'ED est finalement peu informé des procédures/critères mobilisés pour recruter les doctorant.e.s non financé.e.s et/ou financé.e.s sur ressources propres et/ou dans le cadre de contrats de recherche obtenus par l'unité.

**Il est important** (excepté pour les procédures qui impliquent déjà l'ED – e.g. CIFRE, Région...) **que l'ED, conformément à ce qui a été acté en conseil, soit impliquée dans ces recrutements et/ou au moins informée par les URs des procédures mobilisées en amont du recrutement.**

## **4. Appel d'offre mobilité 2024 (Attributions)**

**Pour rappel, le calendrier pour l'Appel d'offre mobilité 2024 (pour des mobilités au cours du premier semestre 2024) était le suivant :**

- Lancement de l'appel d'offre : 25 septembre 2023
- Date limite de transmission des demandes à l'ED : 21 novembre 2023
- Traitement des dossiers : Conseil du 5 décembre 2023

Cinq demandes d'aide ont été formulées auprès de l'ED pour un montant total de 1550€. Toutes ces demandes satisfont les critères d'éligibilité.

**Aussi, le conseil de l'ED valide l'attribution de l'intégralité des aides demandées.**

Un autre appel d'offre mobilité est prévu pour le second semestre (juillet – décembre 2024). Une discussion a pour autant été lancée sur la pertinence de proposer deux autres appels d'offre (juin-sept. /oct.-déc par exemple). Le bureau va engager une réflexion sur cette proposition.

## **5. Bilan de la journée de rentrée / AG**

Le conseil renouvelle ses remerciements au comité d'organisation (Lucie Devidal, Valérian Loison, Julien Lahaye-Cauchy) pour le programme original de cette journée, de même que les doctorant.e.s présent.e.s qui ont contribué.e.s activement à la dynamique de cette journée.

Un sondage de « satisfaction » a été adressé à l'ensemble des participant.e.s pour recueillir leur avis et propositions pour de futures journées de l'ED. Les éléments de bilan qui en seront tirés seront discutés lors d'un prochain conseil.

Pour la première année, une Assemblée Générale (AG) était programmée pour présenter le bilan des activités de l'ED et les perspectives 2024 à l'ensemble des usagers de l'ED. Ce point d'étape à l'échelle du contrat est important et intéressant pour bien mesurer le travail réalisé et restant à produire. Le bureau de l'ED regrette toutefois le peu de présence des directions de thèse ou d'URs à cette AG.

## **6. Formation**

Le nouveau catalogue des formations 2024 produit par le collège doctoral des Pays de la Loire est finalisé. Il devrait être disponible/transmis aux doctorant.e.s de l'ED à partir du 8 décembre 2023.

La formation de F. Foconne (Statistiques descriptives et inférentielles), initialement prévue fin 2023, sera reprogrammée début 2024.

Le conseil de l'ED valide l'utilisation du programme développé par Jacob Dikert pour permettre aux doctorant.e.s de l'ED qui le souhaitent d'être informé.e.s en temps réel de l'ouverture d'une nouvelle formation. Le bureau de l'ED va entrer en contact avec Jacob Dikert pour opérationnaliser l'utilisation de cet outil.

Enfin, l'ED doit se mettre en capacité de proposer davantage de formations aux doctorant.e.s. Nous rappelons que toutes les propositions sont les bienvenues. Si des collègues des URs avaient des velléités ou des contacts intéressés pour proposer une formation, il suffit d'en informer la direction de l'ED (et de renseigner le document laissé à cet effet sur le site de l'ED) pour que le conseil en discute et valide le cas échéant cette proposition.

## **7. Organisation des journées scientifiques - Quiberon 2024**

Les journées scientifiques co-organisées avec l'ED ELICCE en Bretagne se dérouleront les 28 et 29 mai 2024 à l'Ecole Nationale de Voile de Quiberon.

Un comité d'organisation mixte composé de doctorant.e.s des deux EDs ECLIS et ELICCE a été constitué. Il est chargé de proposer le programme de ces journées.

A cet effet, un sondage a été transmis à l'ensemble des doctorant.e.s des deux EDs (date limite de réponse fixée au 19 décembre).

Le nombre de place à ces journées étant limité (30 par ED), la réponse à ce sondage conditionnera l'acceptation de l'inscription à ces journées. Si davantage de doctorant.e.s étaient intéressé.e.s, les réponses au sondage pourront nous aider à déterminer les doctorant.e.s retenu.e.s.

## **8. Point actions prioritaires 2024**

Brièvement, les axes de travaux prioritaires pour l'ED en 2024, en lien avec notre programme d'actions, sont les suivants : la proposition de nouvelles formations, le développement de nos relations avec le monde socio-économique et de nos relations internationales, et enfin le renforcement de notre communication.

Quelques exemples d'actions envisagées :

- Organiser un événement de type « PhD bar »
- Proposer aux doctorant.es de participer à des émissions de radios ou chaîne youtube de vulgarisateur (e.g., avec l'association Le labo des savoirs).
- Re-crée un annuaire des doctorant.es
- Produire un Flyer à destination des entreprises
- Proposer une rencontre professionnels-doctorant.e.s
- Dynamiser les pages de l'ED sur les réseaux sociaux
- Optimiser l'ergonomie du site internet

## **9/ Bilan Budget 2023 – proposition du budget 2024**

Le **budget de l'ED 2024** devrait se situer aux alentours de **17 926 €**. Ce budget résulte d'un reliquat 2023, de l'obtention du budget en réponse à l'appel d'offre CDPDL 2023 (reçu en novembre 2023) et de la dotation de l'ED pour 2024 liée au nombre de doctorant.e.s inscrit.e.s en 1ère, 2ème, 3ème années de thèse (estimation à 7700 €).

La répartition de ce budget sur des lignes budgétaires dédiées (même si ces lignes sont poreuses) est discutée et validée en conseil.

En substance, cette répartition est comparable à celle mobilisée en 2023 concernant les budgets « formations » [3250€], « mobilité des doctorant.e.s » [3285€], « déplacement du bureau/conseil » [415€] et « auditions CDE » [600€]. La ligne budgétaire dédiée à

l'organisation des journées scientifiques est substantiellement augmentée (passe de 2000 à 7000€). Une nouvelle ligne budgétaire « doctoriales » est inscrite (2876€ - il est possible toutefois que les EDs ne soient pas sollicitées pour financer ces doctoriales, auquel cas ce budget serait redistribué). Enfin une dernière ligne budgétaire est inscrite pour la communication de l'ED [500 €].

Dans le cas où nous aurions une réponse positive à notre demande de budget dans le cadre de l'appel d'offre CDPDL 2024 (cf. information générale), deux actions seraient renforcées (mobilités/doctoriales) et une action serait lancée visant à renforcer le lien avec le monde socio-économique.

## **10. Questions diverses**

*A/ Les questions suivantes ont été abordées à la demande du bureau :*

**- Question de l'inscription en 4<sup>e</sup> année de thèse, pour les doctorant.e.s contractuel.le.s pour 3 ans qui seraient inscrit.e.s à pôle emploi.** Les nouvelles règles (janvier 2023) sont susceptibles d'induire des difficultés pour les doctorant.e.s qui souhaiteraient poursuivre en thèse avec une rétribution «pôle emploi ». Des échanges doivent se poursuivre au niveau des pôles doctoraux pour donner une réponse claire et envisager des solutions lorsque nécessaire.

**- Généralisation du port folio :** Il est prévu de rediscuter de ce point, notamment pour proposer un format de port folio ED ou proposer des formats différenciés de port folio selon les objectifs assignés à cet outil.

*B/ Les dates des conseils pour 2024 sont rappelées et arrêtées pour le dernier trimestre :*

Les conseils sont programmés les : mardi 13 février ; mardi 7 mai et mardi 11 juin 2024, mardi 17 septembre, mardi 5 novembre, et mardi 10 décembre.

Auditions CDE : le 2 juillet 2024

**Prochain Conseil de l'ED ECLIS : Mardi 13 février 2024**